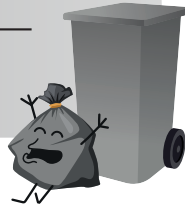


# Mon calendrier de collecte des déchets

## Collecte des ordures ménagères

*Bacs et sacs gris*

→ **JEUDI**



Les bacs et sacs doivent être sortis **entre 19h** (la veille de la collecte) et **5h du matin** (le jour de la collecte).

Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible après leur collecte.



Les collectes sont assurées les **jours fériés** (à l'exception du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier).

## Lieux de collecte des sacs jaunes

À déposer dans les bacs  
à couvercles jaunes



- Face à la Mairie
- Impasse Saint-Lubin
- Parking de l'Église
- Chemin Deraine



**Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement** dans les points

d'accueil de la Communauté de communes (déchetterie de Périers-en-Auge, siège NCPA, Point Info 14/France Services), ainsi que dans toutes les mairies du territoire.

**À aimer**



pour avoir les **consignes de tri** toujours avec moi !

consignes  
de tri ↓



7 magnets à collectionner 😊

# MÉMO TRI

TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



TOUS LES EMBALLAGES SOUPLES,  
BARQUETTES ET POTS PLASTIQUES



TOUS LES FLACONS, BIDONS  
ET BOUTEILLES PLASTIQUES



TOUS LES  
EMBALLAGES  
EN VERRE



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS

LE TRI  
C'EST  
EASY !\*



LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !



POUR EN SAVOIR +  
[consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)

\* LE TRI  
C'EST FACILE !

Le tri des  
**DÉCHETS  
ALIMENTAIRES**

La Communauté de communes  
vous fournit **GRATUITEMENT**  
un composteur en bois.



[www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

